

RCS : LIMOGES
Code greffe : 8701

Documents comptables

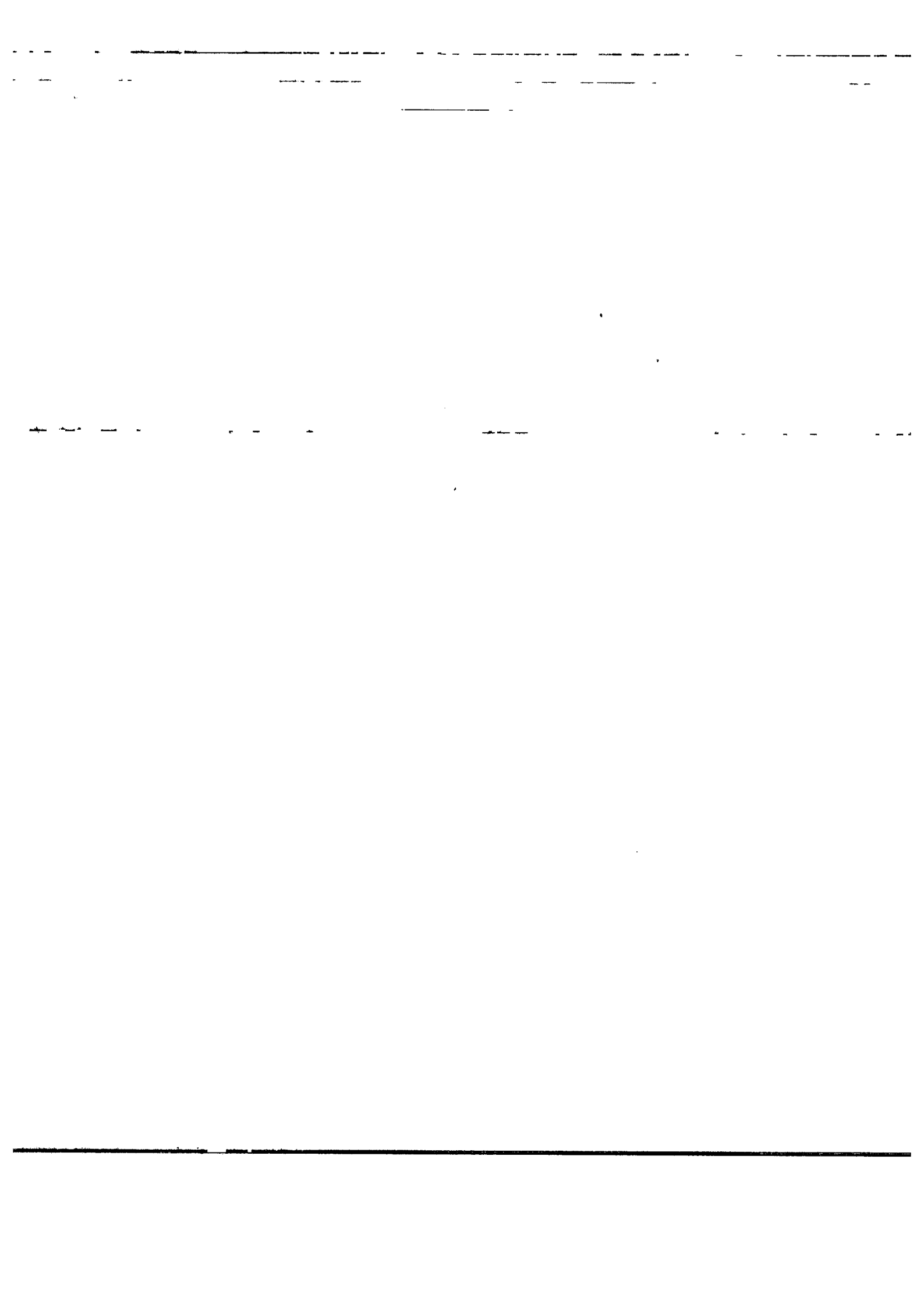
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LIMOGES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 00190
Numéro SIREN : 405 377 979
Nom ou dénomination : RIVET PRESSE EDITION

Ce dépôt a été enregistré le 12/04/2019 sous le numéro de dépôt 1009



Monsieur le Greffier
GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

23 place Winston Churchill
Cité Judiciaire
87031 LIMOGES CEDEX

Limoges, le 3 avril 2019.

N/réf : ds/mmh/rsd

Objet : SARL RIVET PRESSE EDITION – Dépôt des comptes au 30/09/18

Maître,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint, pour dépôt à votre Greffe, le rapport du commissaire aux comptes, le bilan, l'annexe et la proposition d'affectation du résultat de la société en référence.

Vous trouverez ci-joint, un chèque de notre client à votre ordre d'un montant de 45,73 Euros, représentant les frais de dépôt.

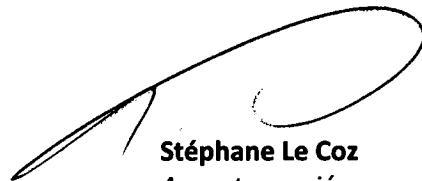
Vous voudrez bien nous faire parvenir le certificat de dépôt.

Comptant sur votre diligence et avec nos remerciements,

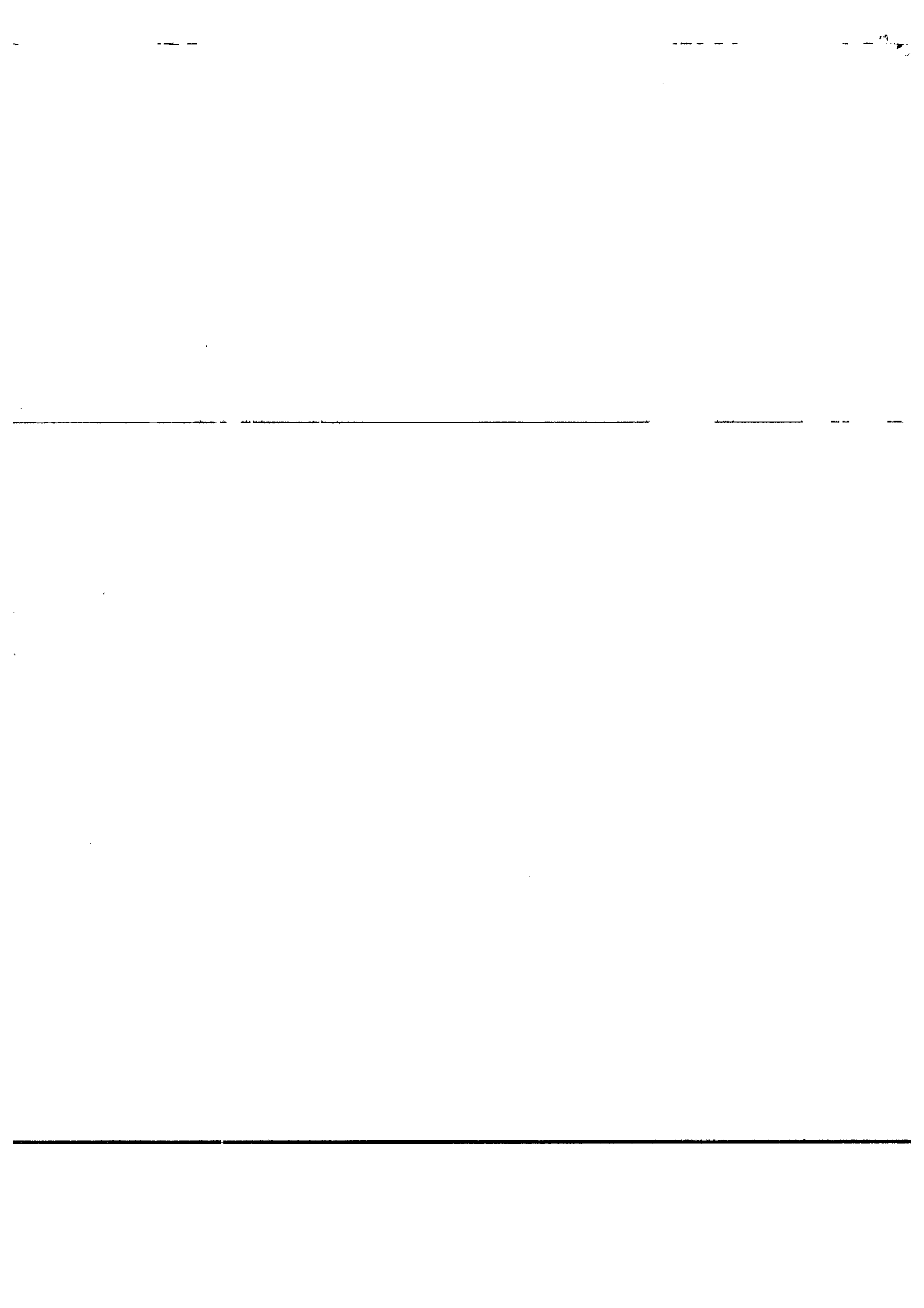
Nous vous prions d'agréer, Maître, l'expression de nos sentiments distingués.



Maryline Mohand-Hays
Avocat associé



Stéphane Le Coz
Avocat associé





AUDIT DES ACTIVITÉS SOCIALES

RIVET PRESSE EDITION

Exercice clos le 30 septembre 2018

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée de la société RIVET PRESSE EDITION,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société RIVET PRESSE EDITION relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le Code de Déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

3. OBSERVATIONS

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans l'annexe des comptes annuels :

➤ Page 1 « Événements principaux de l'exercice » :

« La vérification de comptabilité intervenue entre le 08/06/2016 et le 10/10/2016 a donné lieu à une proposition de rectification en matière de TVA de 376 K€, pénalités comprises, par l'administration fiscale (contestation du taux de TVA appliqué aux travaux de routage).

L'ensemble des rectifications n'a pas donné lieu à constitution d'une provision en raison de la contestation de l'ensemble des sommes réclamées.

L'entreprise a déposé une requête auprès du Conseil d'État dans le courant du 1^{er} trimestre 2018. »

➤ Page 4 « Tableau des créances et des dettes » :

« Pour faire suite aux rappels de TVA, issus du contrôle réalisé par l'administration fiscale en 2008, relatifs aux opérations de routage, la société a été contrainte au paiement des sommes demandées à savoir, un montant de 95 K€.

Compte tenu de l'appel formulé par la société, les sommes versées, maintenues en compte « Versement TVA contesté » (autres créances) ont fait l'objet d'une dépréciation de 50 % au 30/09/2016. Cette dépréciation est maintenue en 2018. »

4. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification des appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

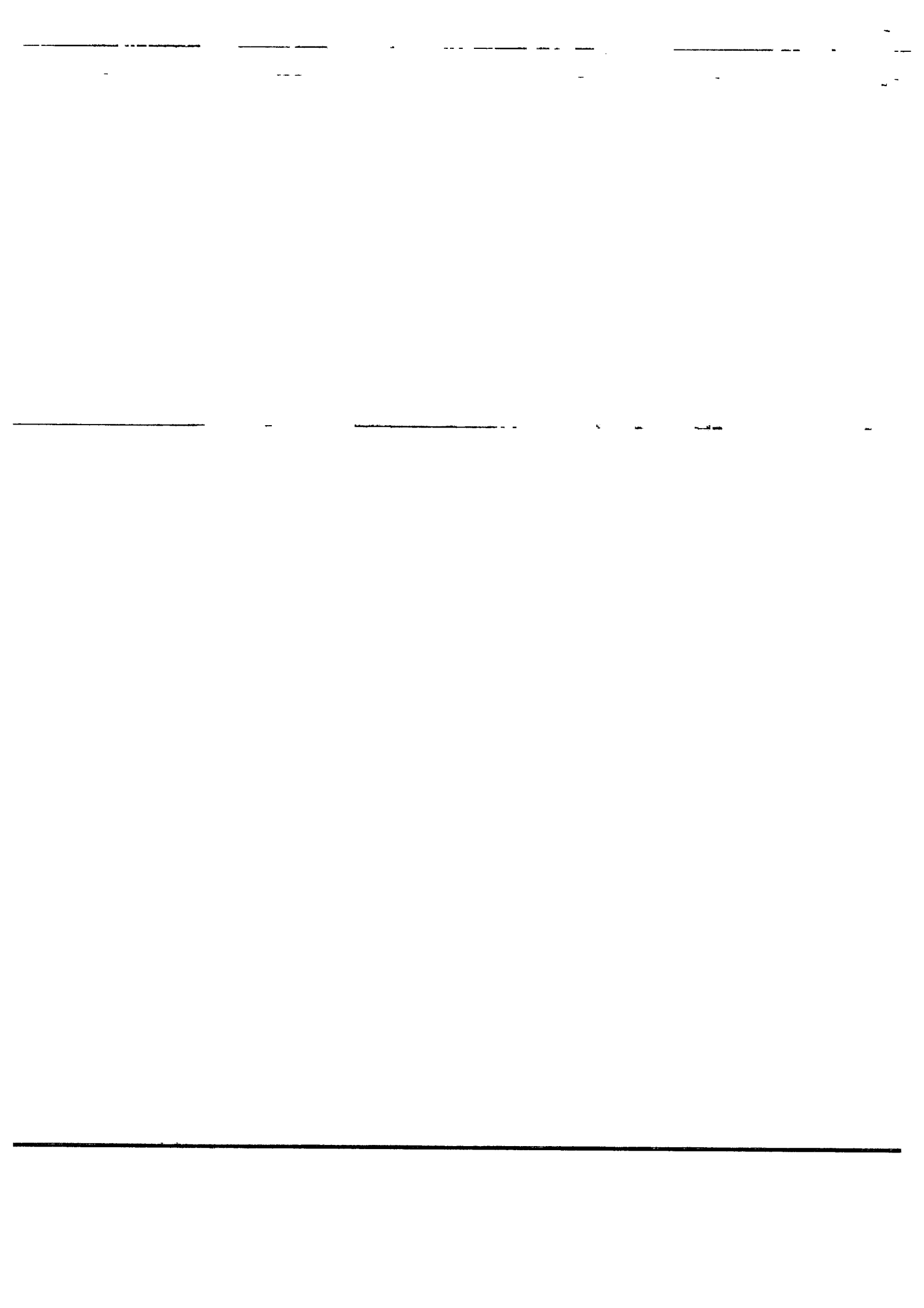
Les appréciations ainsi portées, s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

5. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du Code de commerce.



6. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant.

7. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Description des responsabilités

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Villejust, le 11 mars 2019

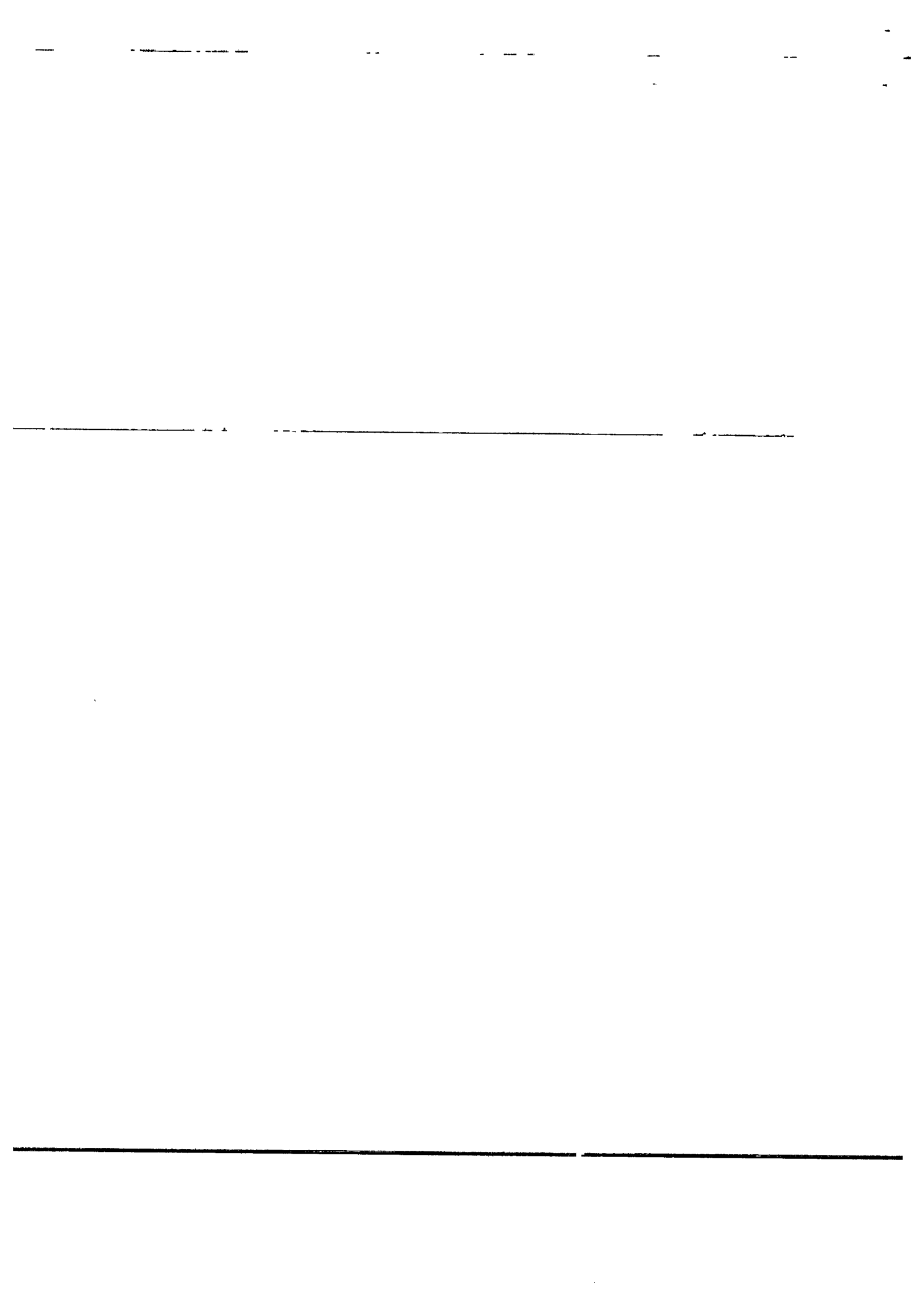
2AS


Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
Représentée par Béatrice LAROCHE



* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Actif		Exercice au 30/09/2018			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au 30/09/2017	
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires	171 614	170 255	1 359	2 349
		Fonds commercial (1)	76 224		76 224	76 224
		Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL		247 839	170 255	77 583	78 574
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
Constructions		2 077 415	1 054 254	1 023 160	1 084 908	
Inst. techniques, mat. out. industriels		2 041 310	1 875 991	165 318	229 109	
Autres immobilisations corporelles		132 593	107 683	24 910	21 930	
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes		200 000		200 000	200 000	
TOTAL		4 451 319	3 037 930	1 413 389	1 535 948	
Immobilisations financières						
Participations évaluées par équivalence						
Autres participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immob. de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés		4 864		4 864	4 864	
Prêts						
Autres immobilisations financières		5 620		5 620	4 300	
TOTAL		10 484		10 484	9 164	
Total de l'actif immobilisé		4 709 643	3 208 185	1 501 457	1 623 687	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements	387 793		387 793	323 767
		En cours de production de biens	23 285		23 285	6 986
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
	TOTAL		411 078		411 078	330 753
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances	Clients et comptes rattachés	1 775 666	192 887	1 582 778	1 448 690
		Autres créances	374 371	47 000	327 371	363 179
		Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL		2 150 037	239 887	1 910 150	1 811 870	
Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)					
	Instruments de trésorerie					
Disponibilités		259 123		259 123	270 718	
TOTAL		259 123		259 123	270 718	
Charges constatées d'avance		128 169		128 169	150 387	
Total de l'actif circulant		2 948 408	239 887	2 708 520	2 563 729	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écart de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF		7 658 052	3 448 073	4 209 978	4 187 416	
Renvois :						
(1) Dont droit au bail						
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des Immobilisations financières				5 620	4 300	
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)						
Clause de réserve de propriété	Immobilisations					
	Stocks					
	Créances clients					



Rivet Presse Edition

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Passif		Au 30/09/2018	Exercice précédent
Capitaux propres	Capital (dont versé : 1 350 000)	1 350 000	1 350 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	657	657
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	12 484	12 484
	Report à nouveau	-129 841	-45 915
	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
Résultat de la période (bénéfice ou perte)	144 299	-83 925	
Situation nette avant répartition	1 377 599	1 233 300	
Subvention d'investissement	86 689	93 213	
Provisions réglementées	474 757	489 691	
Total	1 939 047	1 816 204	
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Provisions	Provisions pour risques	800	800
	Provisions pour charges		
	Total	800	800
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	373 934	368 445
	Emprunts et dettes financières divers (3)	307 028	382 300
	Total	680 962	750 745
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		-
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	756 760	613 535
	Dettes fiscales et sociales	691 822	920 950
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	96 572	68 123	
Instruments de trésorerie			
Total	1 545 156	1 602 609	
Produits constatés d'avance	44 012	17 057	
Total des dettes et des produits constatés d'avance	2 270 131	2 370 411	
Écarts de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF	4 209 978	4 187 416	
Crédit-bail immobilier			
Crédit-bail mobilier	897 974	1 234 290	
Effets portés à l'escompte et non échus			
Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	128 571	264 370	
à moins d'un an	2 141 559	2 106 041	
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	291 148	183 242	
(3) dont emprunts participatifs			

-- --

-
-
-

Rivet.Presse.Edition

Périodes 01/10/2016 30/09/2017 Durées 12 mois
01/10/2017 30/09/2018 12 mois

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

		France	Exportation	Total	Exercice précédent
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens	116 888		116 888	115 700
	- Services	8 005 802	387	8 006 189	7 444 642
	Chiffre d'affaires net	8 122 690	387	8 123 077	7 560 342
	Production stockée			16 299	-10 893
	production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation			143 688	102 873
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			1	238
	Autres produits				
Total				8 283 066	7 652 561
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats				
	Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements	Achats		2 478 333	2 095 140
		Variation de stocks		-64 026	28 994
	Autres achats et charges externes (3)			1 916 589	1 819 880
	Impôts, taxes et versements assimilés			192 121	185 896
	Salaires et traitements			2 397 254	2 337 791
Charges sociales			1 068 696	1 053 683	
Charges d'exploitation	Dotations	• sur immobilisations	amortissements	128 058	157 394
	d'exploitation	• sur actif circulant	provisions		
		• pour risques et charges		54 247	9 581
	Autres charges			30 671	16 467
Total				8 201 948	7 704 830
Résultat d'exploitation A				81 118	-52 269
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée		B		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		C		
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)				
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			166	43
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total				166	43
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (5)			32 308	37 886
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total				32 308	37 886
Résultat financier D				-32 142	-37 843
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D) E				48 975	-90 112



Rivet Presse Edition

Périodes 01/10/2016 30/09/2017 Durées 12 mois
 01/10/2017 30/09/2018 12 mois

* Mission de Présentation-voir le rapport de l'Expert Comptable

		Total	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	66 830	4 852
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	20 483	7 313
	Reprises sur provisions et transferts de charge	18 958	18 777
	Total	106 272	30 943
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 784	1 311
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	5 138	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	4 024	23 444
	Total	10 948	24 756
Résultat exceptionnel		F	
		95 324	6 186
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H	
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)		144 299	-83 925
Renvois			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier	254 320	254 318
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		

- - - - -

- - - - -

- - - - -

- - - - -

— —

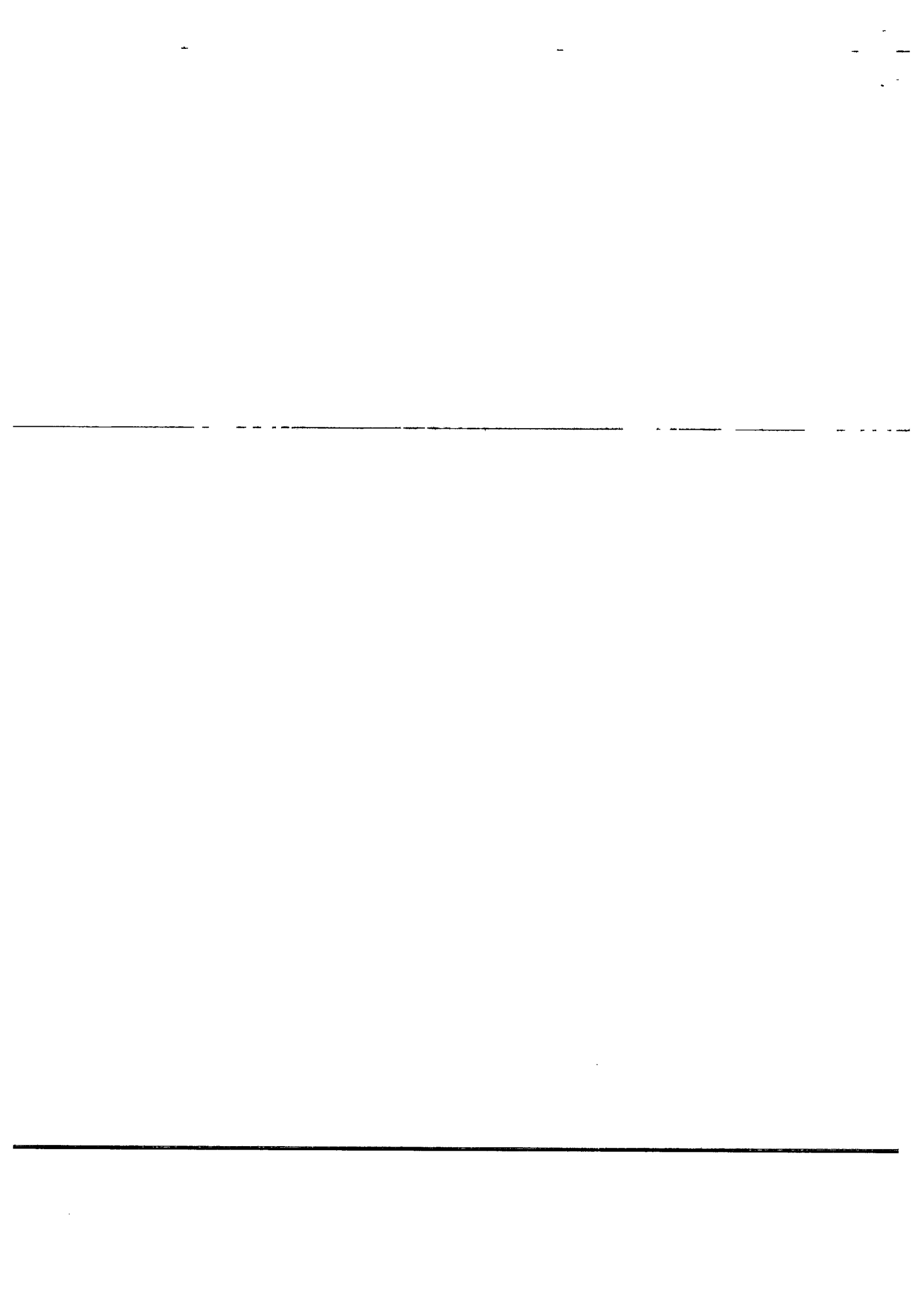
-

—

—

Sommaire

1	FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE	1
1.1	Evénements principaux de l'exercice	1
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	1
2	INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	2
2.1	Bilan actif	2
2.1.1	Immobilisations incorporelles - Mouvements principaux	2
2.1.2	Fonds commercial	2
2.1.3	Immobilisations incorporelles. Amortissements pour dépréciation	2
2.1.4	Immobilisations corporelles. Mouvements principaux	3
2.1.5	Immobilisations corporelles. Amortissements pour dépréciation	3
2.1.6	Immobilisations :tableau des variations	3
2.1.7	Amortissements :tableau des variations	3
2.1.8	Evaluation des stocks consommés	4
2.1.9	Tableau des créances et des dettes	4
2.1.10	Charges constatées d'avance	4
2.1.11	Produits à recevoir	4
2.2	Bilan passif	5
2.2.1	Capital	5
2.2.2	Dettes financières - Classement par échéance	5
2.2.3	Sûretés réelles accordées	5
2.2.4	Crédit-bail	6
2.2.5	Engagements pris en matière de retraite	6
2.2.6	Produits constatés d'avance	7
2.2.7	Factures non parvenues	7
2.2.8	Charges à payer	7
2.2.9	Provisions	7
3	INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	8
3.1	Ventilation de l'effectif moyen	8
3.2	Charges et produits exceptionnels	9
3.3	Honoraires des Commissaires aux Comptes	9
3.4	Cice	9



1 Faits majeurs de l'exercice

1.1 Evénements principaux de l'exercice

La vérification de comptabilité intervenue entre le 08/06/2016 et le 10/10/2016 a donné lieu à une proposition de rectification en matière de TVA de 376 k€, pénalités comprises, par l'administration fiscale (contestation du taux de TVA appliqué aux travaux de routage).

L'ensemble des rectifications n'a pas donné lieu à constitution d'une provision en raison de la contestation de l'ensemble des sommes réclamées. L'entreprise a déposé une requête auprès du Conseil d'Etat dans le courant du 1^{er} trimestre 2018.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (Règlement ANC 2014-03).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

- -

-

- -

-

-

2 Informations relatives au bilan

2.1 Bilan actif

2.1.1 Immobilisations incorporelles - Mouvements principaux

Acquisition logiciel : 890.€

Rebuts logiciels : 10 974 €

2.1.2 Fonds commercial

Le fonds a été apporté le 01/04/1996 pour 76 K€.

2.1.3 Immobilisations incorporelles. Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 à 7 ans

.

2.1.4 Immobilisations corporelles. Mouvements principaux

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont notamment représentés par :

Nature de l'immobilisation	Montants	
	Invest.directs	Crédit-bail.
Matériel	20	
Matériel de bureau et informatique Agencements	8 737	

Les sorties réalisées au cours de l'exercice sont les suivantes :

- Matériel : 105 647€

2.1.5 Immobilisations corporelles. Amortissements pour dépréciation

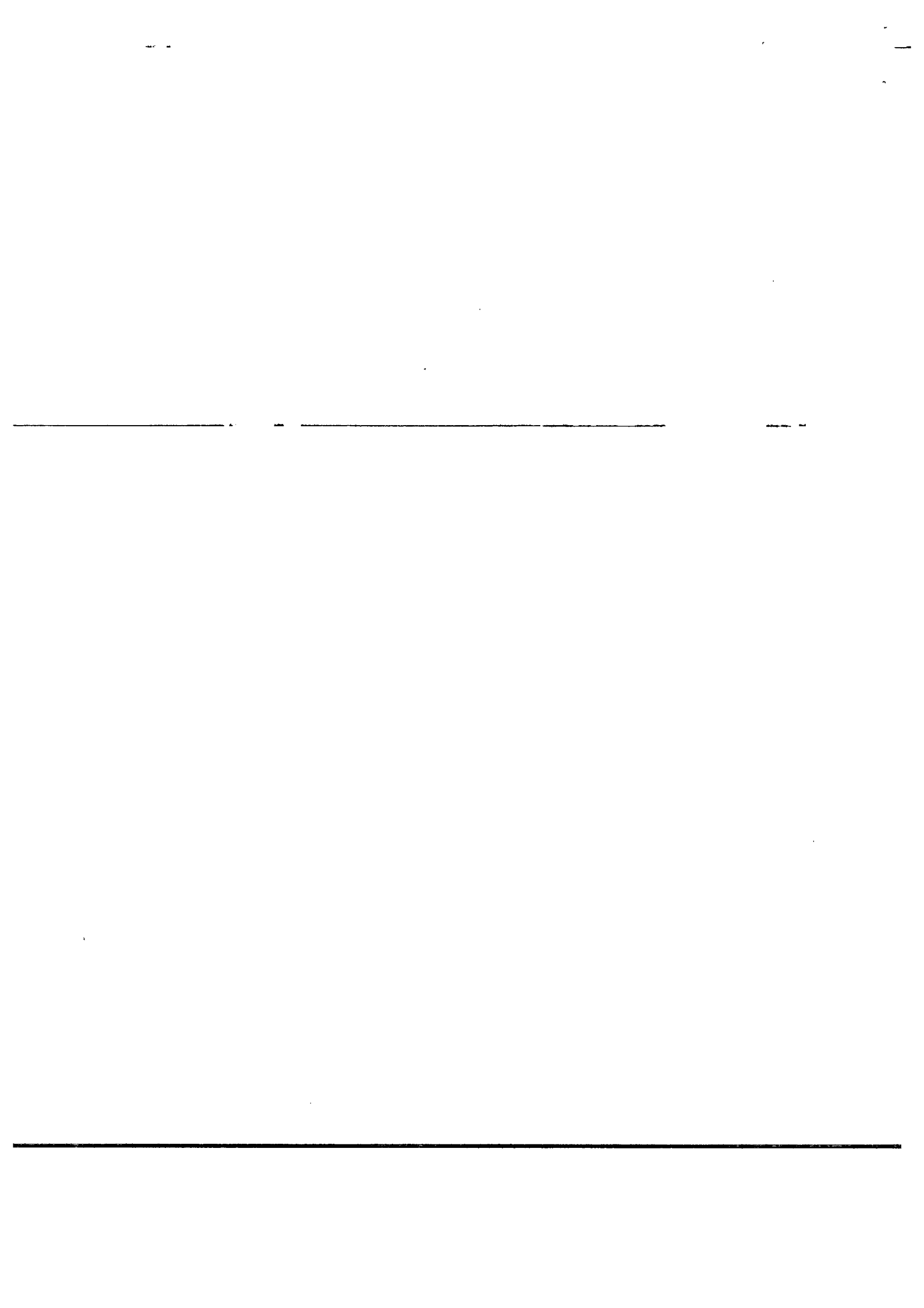
Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	15 à 40 ans
Matériel et outillage	Linéaire	2 à 25 ans
Installations générales	Linéaire	2 à 25 ans
Matériel et mobilier de bureau	Linéaire	2 à 15 ans

2.1.6 Immobilisations :tableau des variations

Tableau des variations (tableau N° 2054 liasse fiscale annexé).

2.1.7 Amortissements :tableau des variations

Tableau des variations (tableau N° 2055 liasse fiscale annexé).



CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				1		2		
						3		
						4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	257923	KE	890	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants 19	KJ	2077415	KK	KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN	KO	
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants M2	KP		KQ	KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants M3	KS	2144753	KI	KU	20
	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	23339	KW	KX	
	Matériel de transport *			KY	6323	KZ	LA	
	Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	96377	LC	LD	8737
	Emballages récupérables et divers *			LE		LF	IG	
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI	IJ	
	Avances et acomptes			IK	200000	IL	IM	
	TOTAL III			LN	4548209	LO	IP	8757
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M	8I
Autres participations			8U		8V	8V		
Autres titres immobilisés			1P	4864	1R	1S		
Prêts et autres immobilisations financières			1T	4300	1U	1V	1320	
TOTAL IV			1Q	9164	1R	1S	1320	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	4815297	ØH	ØJ	10967

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence	
				1		3		4	
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		ØØ		DØ	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO	10974	IV	247839	IW	IX
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY	IZ
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA	2077415	MB	MC
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME	MF
		Inst. gales, agents et am. des constructions		IS		MG		MH	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT	103462	MJ	2041310	MK	ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agents, aménagements divers		IU		MM	23339	MN	MO
		Matériel de transport		IV		MP	6323	MQ	MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	2184	MS	102930	MT	MU
	Emballages récupérables et divers*			IX		MV		MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA	NB
	Avances et acomptes			NC		ND	200000	NE	NF
	TOTAL III			NY	105646	NG	4451319	NH	NI
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		MØ
Autres participations			IØ		ØX		ØY	ØZ	
Autres titres immobilisés			II		2B	4864	2C	2D	
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	5620	2F	2G	
TOTAL IV			I3		NJ	10484	NK	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	116621	ØL	4709643	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise	SARL Rivet Presse Editions	30092018	Néant <input type="checkbox"/> *
-----------------------------	----------------------------	----------	----------------------------------

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	179349	PF	1880	PG	10974	PH	170255
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	992507	PN	61747	PO		PQ	1054254
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	1915644	QA	58672	QB	98324	QC	1875991
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	8365	QE	1511	QF		QG	9877
	Matériel de transport	QH	6323	QI		QJ		QK	6323
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	89420	QM	4245	QN	2184	QO	91482
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	3012260	QV	126177	QW	100508	QX	3037930
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	3191610	ØP	128058	ØQ	111482	ØR	3208185

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	11731	R4	R5	R6	-7706	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4		
Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	7226	T7	T8	T9	-7226	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1		
TOTAL III	X2	4024	X3	X4	X5	18958	X6	X7	X8	-14933
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL				NM				NO	
Total général (I + II + III + IV)	NP	4024	NQ	NR	NS	18958	NT	NU	NV	-14933
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	4024			NY	18958			NZ	-14933
Total général non ventilé (NS + NT + NU)										
Total général non ventilé (NW - NY)										

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations*	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

-

-

-

-

2.1.8 Evaluation des stocks consommés

Les stocks de matières sont évalués selon la méthode du PEPS.

2.1.9 Tableau des créances et des dettes

Tableau N° 2057 liasse fiscale annexé.

Pour faire suite aux rappels de TVA issus du contrôle réalisé par l'administration fiscale en 2008 relatifs aux opérations de routage, la société a été contrainte au paiement des sommes demandées à savoir un montant de 95 k€ . Compte tenu de l'appel formulé par la société les sommes versées, maintenues en compte « versement TVA contesté » (autres créances) ont fait l'objet d'une dépréciation de 50% au 30/09/2016. Cette dépréciation est maintenue en 2018.

2.1.10 Charges constatées d'avance

- Loyers :	79 125
- Publicité :	2 197
- Entretien :	17 724
- Divers :	10 316
- Assurances :	2 050
- Charges fiscales :	16 758
<i>Total</i>	<i>128 170</i>

2.1.11 Produits à recevoir

- CICE :	120 130
- Indemnités journalières :	6 755
- CIF :	2 824
- Divers :	4 726
<i>Total</i>	<i>134 435</i>

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		III		UM	UN	
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US	
	Autres immobilisations financières		UT	5620	UV	5620	UW
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	262687		262687	
	Autres créances clients		UX	1512978		1512978	
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO		ZI				
	Personnel et comptes rattachés		UY	2000		2000	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	4725		4725	
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM			
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	230526		230526
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN			
		Divers		VP	120130		120130
	Groupe et associés (2)		VC				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	16989		16989	
	Charges constatées d'avance		VS	128169		128169	
TOTAUX			VT	2283827	VU	2283827	VV
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE				
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF				
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	291148	291148		
	à plus d'1 an à l'origine		VH	82785	82785		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	285542	156971	128571		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	756760	756760			
Personnel et comptes rattachés		8C	365415	365415			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	242465	242465			
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	20346	20346		
	Obligations cautionnées		VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	63595	63595		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	21486	21486			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	96572	96572			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L	44012	44012			
TOTAUX			VY	2270131	VZ	2141559	128571
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	103400	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	276410			

2.2 Bilan-passif

2.2.1 Capital

Le capital est composé de 90 000 parts sociales de 15 euros de valeur nominale. Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

2.2.2 Dettes financières - Classement par échéance

Rubriques	Total	à 1 an au plus	entre 1 et 5 ans	plus de 5 ans
<u>Dettes auprès des établissements de crédit</u>				
Prêt OSEO 164 240	4 000	4 000		
Prêt BFCC 06019810 - 164 270	42 338	42 338		
Prêt BT 164 280	35 890	35 889		
<u>Dettes financières diverses</u>				
Avance BPI CICE	103 400	103 400		
Avance machine impression	125 000	25 000	100 000	
Avance numérique	57 143	28 571	28 572	
TOTAL	367 771	239 199	128 572	

2.2.3 Sûretés réelles accordées

-Nantissement de parts BFCC :

Contrat prêt 06019810 :	1 ^{ère} tranche	2 ^{ème} tranche :
	88 parts A	11 parts A
	175 parts B	22 parts B

Ligne court terme : 26 parts B
14 parts A

-Hypothèque de second rang à hauteur de 405 000 € en principal plus intérêts et frais accessoires, sur l'ensemble immobilier sis 24, rue Gorceix au profit de la Banque Tarneaud pour le prêt immobilier.

-Nantissement de fonds de commerce de second rang à hauteur de 405 000 € en capital plus frais accessoires au profit de la Banque Tarneaud pour le prêt immobilier.

-

-

/

-Hypothèque conventionnelle pari passu avec la banque Tarneaud (second rang réel et 8^{ème} rang pratique) à hauteur de 400 000 € en principal plus frais accessoires sur l'ensemble immobilier sis 24,rue Gorceix au profit de la BFCC pour le prêt immobilier.

- Retenue de garantie OSEO de 4 000 € pour le prêt OSEO de 80 000 € souscrit le 21/07/2011.

- Garantie au titre du fonds de développement des PME et TPE T4 à hauteur de 40% pour le contrat de crédit-bail mobilier de 1 800 000 € conclu en co-baillage avec Bpifrance et STAR LEASE.

2.2.4 Crédit-bail

	Constructions	Matériel
Redevances restant à payer		
à 1 an au plus		239 388
à plus d'1 an et 5 ans au plus		748 387
à plus de 5 ans		0
Total		987 775
Valeur résiduelle		
à 1 an au plus		0
à plus d'un an et 5 ans au plus		16 200
à plus de 5 ans		0
Total		16 200

2.2.5 Engagements pris en matière de retraite

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite s'élève à 493 328 €.

Le taux d'actualisation retenu est de 1.90%.

L'âge de départ retenu est de 62 ans.

La valeur actuarielle de la dette en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite s'élève à 313 163 €.

Ce montant n'est pas comptabilisé en provisions pour risques et charges.



2.2.6 Produits constatés d'avance

- production vendue :	39 692
- transferts de charges d'exploitation :	4 320
<i>Total</i>	<i>44 012</i>

2.2.7 Factures non parvenues

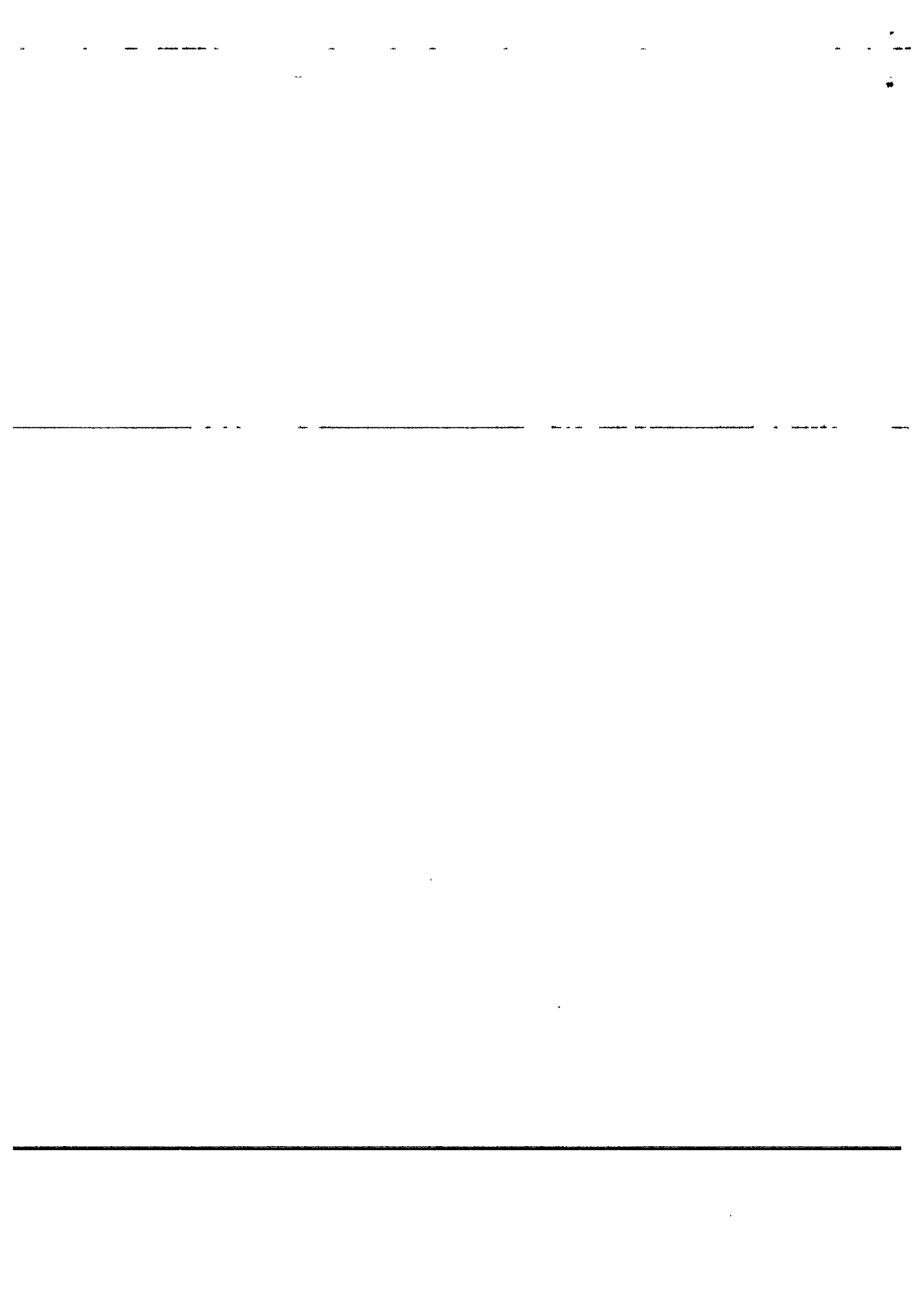
- Energie :	13 507
- Honoraires :	39 900
- Assurances :	17 272
- Autres :	8 207
<i>Total :</i>	<i>78 886</i>

2.2.8 Charges à payer

- TVTS :	207
- Taxe d'apprentissage :	13 638
- FPC :	29 883
- Effort construction :	19 868
- Congés à payer et charges :	288 632
- Autres salaires et charges :	17 815
<i>Total :</i>	<i>370 043</i>

2.2.9 Provisions

Tableau des variations (N° 2056 liasse fiscale annexé)



Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Désignation de l'entreprise SARL Rivet Presse Editions 30092018 Néant <input type="checkbox"/>					
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X 489691	TM 4024	TN 18958	TO 474757
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I	3Z 489691	TS 4024	TT 18958	TU 474757	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A 800	4B	4C	4D 800
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z 800	TV	TW	TX 800	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T 184094	6U 54247	6V 45454	6W 192887
Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X 47000	6Y	6Z	7A 47000	
TOTAL III	7B 231094	TY 54247	TZ 45454	UA 239887	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C 721586	UB 58272	UC 64412	UD 715445	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE 54247	UF 45454		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ 4024	UK 18958		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice, calculé, selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.					

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ventilation de l'effectif moyen

Personnel salarié

Cadres	25
Employés	58
Total	83

3.2 Charges et produits exceptionnels

Le résultat exceptionnel se décompose comme suit :

- Amortissement subventions d'investissement :	+ 6 523 €
- Autres produits exceptionnels :	+ 80 790 €
- Effet amortissements dérogatoires :	+ 14 933 €
- Autres charges exceptionnelles :	- 6 924 €

3.3 Honoraires des Commissaires aux comptes

Les charges de l'exercice comprennent les honoraires des Commissaires aux comptes pour un montant de 29 378 €.

3.4 Cice

Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) de 7% des rémunérations versées inférieures ou égales à 2.5 smic annuel (année civile) pour 2017, puis 6% pour 2018, est comptabilisé en réduction des charges du personnel. Il s'élève à 126 273 € dans les comptes de cet exercice clos.

En conséquence, le CICE a un impact sur le résultat d'exploitation et le résultat courant de 126 273 €.

Le CICE est destiné à favoriser la compétitivité des entreprises tant sur le plan matériel qu'humain et à renforcer les fonds propres de la structure

L'entreprise a bénéficié d'un préfinancement à hauteur de 103 400 € de la créance 2018 et 125 100 € de la créance 2017 sur le Trésor.

RIVET PRESSE EDITION
Société à responsabilité limitée
au capital de 1.350.000 euros
Siège social : 24 rue Gorceix
87280 LIMOGES
RCS LIMOGES 405 377 979

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 27 MARS 2019

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS

LE 30 SEPTEMBRE 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 144.299,53 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice	144.299,53 euros
Report à nouveau débiteur	-129.841,12 euros

AFFECTATION

A l'apurement du report à nouveau débiteur	129.841,12 euros
A la réserve légale, soit	722,92 euros
Aux autres réserves, soit	13.735,49 euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois derniers exercices, ni aucun revenu au sens du 1^{er} alinéa du même article..

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme.

La gérance



